Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260507-DC2026050612-DE

COMMUNE DE PLUNERET
7, place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 6 mai, à 19h00, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 30 avril s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Délibération n° 20260506/12 :
Ecole de musique d'Auray - Tarifs et convention
Rapporteur : Laurence LE PABIC

Etaient présents : Franck VALLEIN, François POMMOIS, Laurence LE PABIC, Madeleine TOSTEN, Philippe GOURAUD, Maryannick NEUDER-ROSSIGNOL, Laurent HARNOIS, Audrey MINAMBRES, Jean-Pierre LAURENT, Claudine BOULAIRE, Hervé GUILLOUZIC, Rémy GUILLOUZIC, Nathalie TROCHU, Jean-Michel UBEDA, Sylvie GAHINET, Bruno SEVERE, Nathalie LE BERRIGAUD, Stéphane LE MENAJOUR, Nicolas BERTHONNEAU, Claire DREAN, Anthony CARO, Cyrille RASSOUL, Carine PUREN, Mevanwi GUEGAN, Laura LE FALHER, Elodie CERVO, Nolwenn SORTAIS
Absents représentés : Karl HURTAUD a donné pouvoir à Laurent HARNOIS,
Absents excusés : Loïc HAREL
Nombre de conseillers en exercice : 29 - Présents : 27 - Pouvoirs : 1 - Votants : 28
Secrétaire de séance : Sylvie GAHINET
Ouverture de la séance : quorum atteint avec 27 conseillers municipaux présents

---

Depuis de nombreuses années, l'école de musique d'Auray accueille des enfants de Pluneret et de Brec'h. La commune de Pluneret participe aux frais d'inscription en prenant en charge 40% de ces frais pour les élèves de la commune.
Une convention est signée chaque année entre les 3 communes.
18 places sont ouvertes pour un coût annuel maximum pour la commune de 3 372 € x 3 trimestres soit 10 116 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la convention avec la ville d'Auray, ci-annexée,**
- **AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la convention avec la Ville d'Auray et tout document y afférent.**

PLUNERET, le 7 mai 2026
Le Maire,
Franck VALLEIN